



Figeac, le 31 mai 2016

CHIFFRE D'AFFAIRES 2015/16

- Une activité en croissance de 23,8%
- Un taux d'EBITDA¹ 2015/16 confirmé entre 23 et 25%
- Un résultat net 2015/16 attendu supérieur à 30 M€
- Des objectifs 2020 maintenus

Le Groupe Figeac Aéro (code mnémorique : FIG), partenaire de référence des grands industriels de l'aéronautique publie ce jour son chiffre d'affaires annuel relatif à l'exercice clos le 31 mars 2016.

En M€ - IFRS au 31 mars	2015/16 ²	2014/15 ³	Var.
Chiffre d'affaires	252,6	203,9	23,8%

UN OBJECTIF DE CROISSANCE 2015/16 ATTEINT

L'année écoulée témoigne d'une dynamique de croissance parfaitement en ligne avec les objectifs. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe FIGEAC AERO s'établit à 252,6 M€ pour l'exercice clos le 31 mars 2016, en progression de 23,8% par rapport à l'exercice précédent.

Ainsi, la dynamique d'activité pour l'année 2015/16 provient essentiellement de l'activité Aérostructure (83,9% du chiffre d'affaires total) en progression de 25,5% à 212 M€ et de l'activité Usinage et traitement de surface en très forte augmentation de 36,7% (chiffre d'affaires de 26 M€) par rapport au 31 mars 2015.

La filiale américaine basée à Wichita a également enregistré une forte progression de son activité à hauteur de 36%.

¹ EBITDA = Résultat opérationnel courant + dotations aux amortissements + dotations nettes de provisions

² Le chiffre d'affaires 2015/16 est calculé au taux EUR/USD moyen mensuel qui s'établit à 1,104 - Procédure d'audit des comptes en cours

³ Le chiffre d'affaires 2014/15 est calculé au taux EUR/USD budget de 1,30)

Sur la période, le Groupe a pleinement bénéficié de la montée en cadence des grands programmes aéronautiques et profite notamment de son positionnement fort sur le programme A350 d'Airbus, entré en phase de commercialisation.

Fort de la dynamique de cet exercice caractérisée par une croissance à deux chiffres de l'activité, FIGEAC AERO est conforté dans la réalisation d'un niveau de marge d'EBITDA entre 23 et 25%, conformément aux objectifs annoncés.

Par ailleurs, cette croissance rentable combinée à l'évolution positive du Mark-to-Market au cours de l'exercice 2015/16 devraient permettre à FIGEAC AERO de réaliser un bénéfice net part du Groupe supérieur à 30 M€.

PERSPECTIVES ET STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Grâce au succès de la levée de fonds réalisée en mars 2016 pour un montant de 86,2 M€, le Groupe s'est engagé dans un plan de développement ambitieux qui repose sur le déploiement de son business model à l'international, notamment sur le continent américain (plus de 60% du marché mondial), mais également en zones « best cost », via :

- l'accélération de la croissance organique (80% des fonds levés) en investissant notamment dans son outil de production pour continuer à gagner des parts de marché sur les programmes existants ou nouveaux/non attribués (exemple A330neo) ;
- la saisie d'opportunités de croissance externe (20% des fonds levés), créatrices de valeur et tout en respectant une stricte discipline financière.

Déjà retenu sur la fabrication de pièces pour les programmes aéronautiques majeurs des prochaines années, le Groupe entend poursuivre sa forte croissance et maintient ses objectifs ambitieux à mars 2020 :

- chiffre d'affaires compris entre 650 et 750⁴ M€, soit une multiplication par près de 3 de l'activité en 4 ans ;
- stabilité de sa marge d'EBITDA aux niveaux actuels.

Prochain rendez-vous : 5 juillet 2016 (avant Bourse), résultats annuels 2015/16

A PROPOS DE FIGEAC AERO

Le Groupe FIGEAC AERO, partenaire de référence des grands industriels de l'aéronautique, est spécialiste de la production de pièces de structure en alliages légers et en métaux durs, de pièces de moteurs, de trains d'atterrissage et de sous-ensembles. Groupe international, fort d'un effectif de plus de 1 900 salariés, FIGEAC AERO est présent en France, aux Etats-Unis, au Maroc, au Mexique et en Tunisie. Au 31 mars 2016, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 252,6 M€ et le portefeuille de commandes s'élève à 3,9 Mds €.

⁴ Sur la base d'une parité EUR/USD de 1,18

FIGEAC AERO

Jean-Claude Maillard
Président Directeur Général
Tél. : 05 65 34 52 52

ACTUS Finance & Communication

Corinne Puissant
Relations Analystes/Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 77
cpuissant@actus.fr

Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou de souscription, ou la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, telle que modifiée et telle que transposée dans chacun des États membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »).

S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des États membres. En conséquence, les Actions peuvent être offertes dans les États membres uniquement : (a) à des personnes morales qui sont des investisseurs qualifiés tels que définis dans la Directive Prospectus ; ou (b) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par FIGEAC AERO d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.

La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux États-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act ») et ne pourront être offertes ou vendues aux États-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Les Actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et FIGEAC AERO n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions aux États-Unis.